

PLANS D'ACTION DU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

relatifs à l'enseignement dans la langue de la minorité

et à l'enseignement de la langue seconde

2005-2006 à 2008-2009

Plans d'action 2005-2006 à 2008-2009
Entente Canada - Nunavut relative aux fonds réguliers, additionnels et complémentaires
pour l'enseignement en français, langue de la minorité et pour l'enseignement du français langue seconde

PRÉAMBULE

Orientations générales.

Les plans d'action qui suivent se veulent l'expression concrète des orientations de plusieurs instances : le gouvernement du Nunavut, le Ministère de l'Éducation du Nunavut (MEN) et les administrations locales d'éducation au Nunavut. Étalaé sur quatre années, il s'agit d'un pas de plus vers l'instauration d'un système d'éducation en français (langue de la minorité et langue seconde) au Nunavut qui soit de très haut calibre, efficace et compétitif par rapport à ce qui se fait du côté anglophone.

Inspiré par la devise du gouvernement du Nunavut : « Améliorer la santé, la prospérité et l'autonomie des Nunavummiut (résidents du Nunavut) », le Ministère de l'Éducation du Nunavut a établi un ensemble de principes, valeurs et croyances devant sous-tendre l'ensemble de ses propres plans d'action dont les lignes de forces s'articulent autour :

- de l'adoption d'une loi sur l'éducation propre au Nunavut,
- du développement d'un programme universel d'enseignement de la maternelle à la 12^e année,
- d'une politique sur les langues d'enseignement, principalement l'enseignement de l'inuktitut,
- de l'établissement d'un système d'enseignement bilingue.

Prévus pour l'année 2009, ces ensembles de valeurs sont autant d'éléments ayant un impact direct sur le Protocole d'entente Nunavut-Canada pour l'enseignement en français, langue de la minorité et pour l'enseignement du français langue seconde.

La situation actuelle de l'enseignement du français, la langue de la minorité.

- Il y avait en 2005-2006, 47 élèves inscrits à la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) et répartis de la maternelle à la 9^{ième} année à l'école des Trois-Soleils d'Iqaluit, plus deux élèves poursuivant leur formation à l'extérieur faute de pouvoir le faire à Iqaluit.
- La bibliothèque de l'école est devenue une des plus avancées technologiquement, la maintenir comme tel sera un défi pour les années à venir.
- Le personnel de l'école des Trois-Soleils comprend une direction (demi poste), trois enseignants et demi, un professionnel pour s'occuper des élèves avec des besoins particuliers, un enseignant de maternelle (demi poste), et du personnel d'appui, pour un total équivalent à 7,5 postes réguliers.
- En raison de l'éloignement, de la méconnaissance du milieu, du peu d'attrait de la région pour des professionnels, le Nunavut continue d'éprouver des difficultés énormes de recrutement.
- Les classes à niveaux multiples demeureront la norme pour encore plusieurs années.
- Même si le recrutement d'enfants de parents ayants droit a connu un certain succès cette dernière année, la CSFN fait toujours face à un désengagement lorsque les élèves atteignent les premières années du secondaire. Ainsi, alors que certains ayants droit choisiront d'envoyer leurs enfants à l'extérieur d'Iqaluit, d'autres choisiront encore l'enseignement en anglais.

- En raison du contexte social particulier, les enfants d'ayants droit (un grand nombre provient de familles exogames) n'ont pas tous les acquis langagiers de base pour bien amorcer le primaire.
- Moyennant quelques ajustements mineurs, la CSFN a donné son aval à un projet éducatif ambitieux de l'école des Trois-Soleils. Il faut maintenant y arrimer les programmes d'études.
- La CSFN est désormais une entité reconnue au sein de la communauté d'Iqaluit, mais il lui faudra encore quelques années avant d'être pleinement fonctionnelle au plan académique.
- Un nouveau directeur général est en poste depuis août, 2005. Il doit se pencher sur des dossiers clés comme l'élaboration de plans et de stratégies visant à promouvoir un enseignement en français de qualité, établir des partenariats avec d'autres instances en éducation au Nunavut et à l'extérieur, enrayer le départ d'effectifs au secondaire etc.
- La CSFN devra concurrencer avec l'arrivée au secteur anglophone d'un programme d'immersion en français qui sera probablement en place dès septembre, 2006.
- Le Bureau de l'éducation et des services en français (BESF) a participé à la production, la traduction et/ou à la diffusion de matériel pédagogique adapté au Nunavut.
- Le BESF a procédé à la compilation de l'ensemble de ses ressources didactiques et est maintenant en mesure d'offrir une banque plus adéquate de celles-ci aux intervenants en éducation du Nunavut.
- Le BESF a entretenu et renforcé ses liens avec des partenaires canadiens pour assurer la production de programmes d'études et de ressources didactiques adaptés au Nunavut.
- Le BESF a mené une consultation auprès de la population d'Iqaluit en vue de mettre sur pied un programme d'immersion en français.
- Le directeur du BESF a agi comme directeur général/surintendant intérimaire pour la CSFN.
- Le BESF a activement participé à l'élaboration du plan d'affaires triennal du ministère, assurant ainsi une visibilité accrue pour ses services.

Les priorités en éducation préscolaire, primaire et secondaire pour les années 2005-2006 à 2008-2009 pour l'enseignement du français langue de la minorité.

- Appuyer la CSFN dans ses efforts d'offrir aux ayants droit des services équivalents à ceux offerts dans les autres districts scolaires du Nunavut.
- Appuyer la CSFN dans la mise en œuvre d'un programme d'enseignement assurant une excellente qualité dans le respect et la conformité à l'Inuit Qaujimajatuqangit.
- Assurer la mise en place de services éducatifs pour les enfants d'ayants droit qui atteignent les niveaux supérieurs du secondaire à Iqaluit.
- Développer et implanter un mécanisme d'évaluation des programmes d'études et des résultats scolaires.
- Bien préparer les élèves pour l'entrée au primaire en instaurant une classe de maternelle pleine journée.
- Appuyer la CSFN dans la finalisation et, le cas échéant, dans la réalisation de son projet éducatif.
- Assurer au personnel de la CSFN et de l'école des Trois-Soleils l'accès à des programmes de perfectionnement adapté aux besoins pressentis.
- Appuyer le BESF dans ses efforts d'offrir une gamme de services complets et de grande qualité.
- Appuyer le BESF et la CSFN dans ses travaux de conception, d'adaptation et/ou de confection de programmes d'études conformes aux priorités du ministère et de la CSFN.
- Permettre au BESF de pleinement participer aux travaux, conférences, ateliers... d'autres organismes ayant des objectifs communs.

La situation actuelle de l'enseignement du français langue seconde.

- Le programme d'études de français, langue seconde est toujours offert en option dans les écoles d'Iqaluit.
- Le nombre d'élèves inscrits dans les cours de français, langue seconde varie d'une école à l'autre avec des groupes variant de 6 à 20 élèves par classe.
- Comme résultants du faible recrutement d'effectifs des années antérieures, les programmes d'étude souffrent d'un manque de cohérence et de consistance tant dans le contenu que de celui des ressources disponibles.
- Le personnel enseignant affecté à l'enseignement du français, langue seconde l'était davantage pour « accommoder » les horaires et les compléments de tâches.
- Présentement, aucune autre communauté du Nunavut n'offre de programmes d'études en français, langue seconde.

- Le BESF développe des liens plus étroits avec les écoles en participant aux efforts de recrutement et en assumant une partie des tâches d'évaluation des programmes et des enseignants.

Les priorités en éducation préscolaire, primaire et secondaire pour les années 2005-2006 à 2008-2009 pour l'enseignement du français, langue seconde et immersion.

- Appuyer le projet d'implantation d'un programme d'immersion en français.
- Renforcer l'enseignement du français, langue seconde, surtout au plan de l'allocation de professionnels qualifiés à temps plein.
- Permettre au BESF d'offrir un service d'appui réel et efficace au « Iqaluit District Education Authority » (IDEA) qui est équivalent à la CSFN en terme d'organisation, mais avec moins de pouvoirs décisionnels directs.
- Appuyer l'IDEA dans son plan de standardiser les diverses composantes de l'enseignement du français comme langue seconde.

Consultations.

En ce qui a trait à l'enseignement du français, langue de la minorité au Nunavut, le MEN a fréquemment et longuement consulté la CSFN et le personnel de l'école des Trois-Soleils avant de tracer les grandes lignes de ces plans d'action. Une consultation tout aussi exhaustive, cette fois accompagnée d'une enquête systématique, a été menée auprès de l'IDEA et des parents d'Iqaluit dans le but de déterminer le niveau d'intérêt vis-à-vis d'un programme d'immersion en français dans une des écoles anglophones d'Iqaluit. De plus, le BESF a rencontré les directeurs exécutifs de chacune des autres régions du Nunavut pour leur faire part de son mandat, de ses projets et de ses réalisations et recevoir leur vision sur divers aspects de l'enseignement du français, langue seconde.

Enfin, à l'intérieur même du ministère, il y a eu des rencontres régulières avec le personnel de tous les départements pour obtenir soit leur aval concernant des projets ou pour les consulter sur la meilleure façon de conduire certains dossiers.

Le Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement dans la langue seconde 2005-2006 à 2008-2009 entre le gouvernement du Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC].

En mai 2005, le CMEC et le ministère du Patrimoine canadien convenaient d'un protocole d'entente régissant les règles, procédures et montants devant appuyer les instances concernées dans l'application de leurs plans d'action respectifs et ce, pour les quatre prochaines années, soit de 2005-2006 à 2008-2009.

Le gouvernement du Nunavut, par l'entremise du MEN a signé ce projet de protocole. Cependant, il est important de noter que le Nunavut est un jeune territoire avec des objectifs ambitieux, mais pleinement justifiables, en éducation. Ces objectifs et les activités qui en découlent s'imbriquent les unes dans les autres, créant ainsi une sorte « d'effet domino » avec des conséquences souvent imprévisibles au moment de leur conception. De plus, un certain nombre d'initiatives jugées cruciales au plan de l'évolution du système d'éducation peuvent parfois être retardées voir même bloquées pour toutes sortes de motifs, le principal étant le manque de fonds pour les réaliser. Cette situation de fait oblige donc le MEN à demander que les plans d'action puissent faire l'objet d'une révision en 2007-2008, deux ans après son implantation.

Dans le cadre de ce protocole, le Nunavut se voit octroyé la somme totale de cinq millions, quatre-vingt-trois mille, quatre cent trente-cinq dollars (5 083 435\$) allouée différemment à titre de fonds réguliers et de fonds additionnels pour la minorité et pour la langue seconde. De plus, comme pour les autres territoires, le Nunavut se voit assurer d'un accès à des fonds dits complémentaires pour combler certains manques dans le financement d'activités au niveau de l'enseignement à la minorité et/ou du français, la langue seconde.

Le Plan d'action pour les langues officielles du Canada (PALO) : enseignement dans la langue de la minorité.

Le plan d'action vise essentiellement à offrir une assistance de pointe et de première qualité aux « ayants droit » du Nunavut. Tout comme pour l'enseignement du français, langue seconde, il s'inscrit dans un cadre plus large de la politique d'éducation du Nunavut qui veut promouvoir les langues officielles du Nunavut et du Canada et d'un plan d'action s'étendant jusqu'en 2008-2009. À plus long terme, ce plan d'action est une étape critique pour l'éducation au Nunavut. Car, malgré des efforts et des investissements considérables, le système d'éducation souffre encore de lacunes importantes pour rattraper les systèmes que l'on retrouve dans les autres provinces et territoires. Du côté de l'enseignement dans la langue de la minorité, les ambitions sont grandes. Entre autres projets, notons : des agrandissements ou des modifications à l'école des Trois-Soleils pour permettre l'enseignement des niveaux supérieurs du secondaire, le développement d'un volet « communautaire » à l'école, le positionnement de la CSFN parmi les bons sinon les meilleurs organismes au plan de la qualité de ses finissants, étendre davantage les services en français au ministère de l'Éducation et au gouvernement du Nunavut, offrir à la CSFN des programmes d'études adaptés au contexte socioculturel de la minorité francophone du Nunavut tout en étant conforme aux prescriptions du ministère, etc.

Bref, la cible visée à plus long terme est la mise en place au Nunavut d'un système d'éducation performant qui prépare bien ses finissants à se réaliser pleinement en tant que citoyens responsables de la minorité francophone du Nunavut. En conséquence, ces plans d'action et le financement dont ils dépendent sont des instruments essentiels de cette démarche.

Le PALO : l'enseignement du français langue seconde.

Essentiellement, le plan d'action vient appuyer un effort de consolidation de l'enseignement du français langue seconde. Ainsi, les sommes investies devraient garantir une plus grande normalisation des programmes et des ressources. À cette fin, une partie de l'investissement du ministère et de Patrimoine canadien servira à défrayer les coûts d'un professionnel affecté à l'inventaire des programmes de français, langue seconde à l'évaluation, des ressources pédagogiques disponibles et des facilités d'enseignement. Parallèlement, le ministère a reçu un engagement ferme de l'IDEA que les enseignants de français, langue seconde, auront une pleine tâche dans cette matière uniquement. Enfin, le BESF étendra son rôle en devenant un intervenant direct dans l'évaluation du travail fait en classe par le personnel enseignant et avisera les directions d'école de tous changements requis. À plus long terme, il est souhaité que l'enseignement du français, langue seconde permette aux élèves qui choisiront cette option d'atteindre des niveaux de compréhension et de production en français leur permettant de fonctionner minimalement dans un milieu francophone canadien (soit l'équivalent du niveau de français intermédiaire). Aussi, dans un souci de se conformer davantage à l'esprit de la future loi sur les langues d'enseignement au Nunavut, un effort sera consenti pour étendre l'enseignement du français, langue seconde, à d'autres communautés du Nunavut.

Enfin, répondant à une demande de l'IDEA, le ministère veut appuyer son projet de devenir le maître d'œuvre d'un programme d'immersion en français dans une de ses écoles d'Iqaluit. Ce faisant, le Nunavut devient le dernier territoire à offrir ce programme, mais, bien plus, il élargit considérablement la gamme d'options pour des études postsecondaires offertes à ses finissants anglophones. Évidemment, comme on le lira dans le plan, le financement de ce projet est lié à l'accès aux fonds de Patrimoine canadien.

Participation du gouvernement du Nunavut.

En moyenne, le niveau de contribution du gouvernement du Nunavut se chiffre à 50% de celui de Patrimoine canadien. Il faut noter que cette contribution augmente d'année en année et, même, risque d'être encore plus élevée dès l'an prochain compte tenu de la volonté du MEN d'accroître son investissement en éducation si on se fie à son plan d'affaires triennal.

La plus grosse partie de l'investissement tant pour Patrimoine canadien que pour le gouvernement du Nunavut est absorbée par les coûts en ressources humaines. Non seulement les salaires sont-ils élevés, mais surtout les coûts afférents tels : l'entrée et la sortie des employés, le logement subventionné à 50% des coûts réels, et les diverses primes s'additionnent pour rapidement devenir une masse monétaire importante. À ce sujet, il convient de souligner que les instances décisionnelles sont pleinement conscientes de ce problème et multiplient les consultations à cet effet. Il est même prévu qu'un comité consultatif sera mis sur pied pour proposer des moyens d'alléger ce fardeau. Enfin, doit-on ajouter que nos collègues du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont aux prises avec les mêmes problématiques, mais à moindre coût.

Conclusion

Voilà un sommaire des plans d'action que le ministère de l'Éducation du Nunavut se donnent pour les quatre prochaines années. Comme l'a souligné le rapport d'évaluation déposé l'an dernier, la participation du gouvernement fédéral est absolument essentielle à sa réalisation. Sans elle, la situation de l'éducation en général souffrirait car, il faut le rappeler, les argents investis par Patrimoine canadien contribuent directement non seulement à l'essor de l'enseignement en français et du français au Nunavut, mais aussi, par effet d'entraînement, à l'éducation en général au Nunavut.

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

*Entente Canada – Nunavut relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle
2005-2006 à 2008-2009*

PROGRAMMES RÉGULIERS

OBJECTIF(A) : ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE DE LA MINORITÉ

PRIORITÉ STRATÉGIQUE : consolider et élaborer des services d'enseignement dans la langue de la minorité.										
CATÉGORIE D'APPUI : Appui et administration de l'enseignement										
RÉSULTATS VISÉS 2008-2009	INDICATEURS DE RENDEMENT	STRATÉGIES/ MESURES PRÉVUES	ENGAGEMENTS FINANCIERS							
			2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
			Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut
Plus grande prise en charge de l'enseignement par le gouvernement du Nunavut.	Recrutement d'enseignantes et d'enseignants.	1 poste d'enseignement assumé par le gouvernement du Nunavut à partir de 2007-2008.	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	109 000 \$	0 \$	140 000 \$
PRIORITÉ STRATÉGIQUE : renforcer la coopération interprovinciale/territoriale et pancanadienne dans les domaines d'intérêt commun.										
CATÉGORIE D'APPUI : Développement des programmes										
Collaboration en vue de produire du matériel didactique, d'échanger sur les problèmes communs et choisir des ressources.	Production de trousseaux d'apprentissage. Mise en place d'un programme cadre commun d'apprentissage des maths, français et/ou art. Ressources didactiques en math.	Projets de coopération dans le cadre du CMEC, de l'ACELF et/ou du PONC.	16 000 \$	5 000 \$	12 500 \$	5 000 \$	3 000 \$	6 000 \$	1 000 \$	6 000 \$
PRIORITÉ STRATÉGIQUE : consolider et élaborer des programmes de formation et de perfectionnement des enseignantes et enseignants.										
CATÉGORIE D'APPUI : Formation des enseignants										
Des professionnels bien informés et formés sur les derniers développements.	Les évaluations formatives et sommatives de la performance des professionnels.	Des semaines de formation pour tous les professionnels.	0 \$	3 600 \$	0 \$	3 600 \$	0 \$	4 000 \$	0 \$	4 000 \$
Total : Enseignement du français langue de la minorité			16 000 \$	8 600 \$	12 500 \$	8 600 \$	3 000 \$	119 000 \$	1 000 \$	150 000 \$

SOMMAIRE FONDS RÉGULIERS : ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE DE LA MINORITÉ

	ENGAGEMENTS FINANCIERS									
	2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		TOTAL	
	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE DE LA MINORITÉ										
Appui et administration de l'enseignement	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	109 000 \$	0 \$	140 000 \$	0 \$	249 000 \$
Développement de programmes	16 000 \$	5 000 \$	12 500 \$	5 000 \$	3 000 \$	6 000 \$	1 000 \$	6 000 \$	32 500 \$	22 000 \$
Formation des enseignants	0 \$	3 600 \$	0 \$	3 600 \$	0 \$	4 000 \$	0 \$	4 000 \$	0 \$	15 200 \$
Services aux étudiants	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Total	16 000 \$	8 600 \$	12 500 \$	8 600 \$	3 000 \$	119 000 \$	1 000 \$	150 000 \$	32 500 \$	286 200 \$

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

*Entente Canada – Nunavut relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle
2005-2006 à 2008-2009*

PROGRAMMES RÉGULIERS

OBJECTIF(B) : ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE ET IMMERSION

PRIORITÉ STRATÉGIQUE : appuyer l'élaboration d'approches et de programmes novateurs pour l'enseignement régulier de la langue seconde, et appuyer leur mise en œuvre.										
CATÉGORIE D'APPUI : Appui et administration de l'enseignement										
RÉSULTATS VISÉS 2008-2009	INDICATEURS DE RENDEMENT	STRATÉGIES/ MESURES PRÉVUES	ENGAGEMENTS FINANCIERS							
			2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
			Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut
L'IDEA investira davantage dans la qualité de son programme de français, langue seconde.	Nombre accru d'élèves inscrits au cours de français langue seconde.	Octroi au IDEA pour défrayer les coûts relatifs à l'enseignement de la langue seconde.	290 000 \$	151 400 \$	298 500 \$	155 000 \$	308 000 \$	160 000 \$	312 000 \$	165 000 \$
PRIORITÉ STRATÉGIQUE : consolider et élaborer des services dans la langue seconde.										
CATÉGORIE D'APPUI : Développement des programmes										
Satisfaction de la clientèle du français, langue seconde et immersion.	Une banque des ressources adaptées et adéquates.	Appui au IDEA pour l'achat de matériel exclusif pour l'enseignement du français comme langue seconde et immersion.	6 500 \$	4 000 \$	4 000 \$	4 500 \$	4 000 \$	4 500 \$	2 000 \$	5 000 \$
PRIORITÉ STRATÉGIQUE : consolider et élaborer des programmes de formation et de perfectionnement des enseignantes et enseignants.										
CATÉGORIE D'APPUI : Formation des enseignants										
Les enseignantes et enseignants de français, langue seconde reçoivent une formation adéquate.	Évaluation des performances en classe. Nombre de participants. Enseignantes et enseignants qualifiés en poste.	Octroi pour appuyer le perfectionnement des enseignantes et enseignants de français, langue seconde.	5 000 \$	3 600 \$	2 500 \$	3 600 \$	2 500 \$	3 600 \$	2 500 \$	3 600 \$
Total : Enseignement du français langue seconde et immersion			301 500 \$	159 000 \$	305 000 \$	163 100 \$	314 500 \$	168 100 \$	316 500 \$	173 600 \$

SOMMAIRE FONDS RÉGULIERS : LANGUE SECONDE ET IMMERSION

	ENGAGEMENTS FINANCIERS									
	2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		TOTAL	
	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$
ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE SECONDE ET IMMERSION										
Appui et administration de l'enseignement	290 000 \$	151 400 \$	298 500 \$	155 000 \$	308 000 \$	160 000 \$	312 000 \$	165 000 \$	1 208 500 \$	631 400 \$
Développement de programmes	6 500 \$	4 000 \$	4 000 \$	4 500 \$	4 000 \$	4 500 \$	2 000 \$	5 000 \$	16 500 \$	18 000 \$
Formation des enseignants	5 000 \$	3 600 \$	2 500 \$	3 600 \$	2 500 \$	3 600 \$	2 500 \$	3 600 \$	12 500 \$	14 400 \$
Services aux étudiants	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Total	301 500 \$	159 000 \$	305 000 \$	163 100 \$	314 500 \$	168 100 \$	316 500 \$	173 600 \$	1 237 500 \$	663 800 \$

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

*Entente Canada – Nunavut relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle
2005-2006 à 2008-2009*

STRATÉGIES ADDITIONNELLES

OBJECTIF(A) : ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE DE LA MINORITÉ

PRIORITÉ STRATÉGIQUE : appuyer l'élaboration de programmes et de services d'enseignement novateurs.

CATÉGORIE D'APPUI : Promotion de l'accès et intégration

RÉSULTATS VISÉS 2008-2009	INDICATEURS DE RENDEMENT	STRATÉGIES/ MESURES PRÉVUES	ENGAGEMENTS FINANCIERS							
			2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
			Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut
Un programme de mise à niveau linguistique.	L'école offre un programme de 10 ^{ième} , 11 ^{ième} et 12 ^{ième} années. Qualité et pertinence des ressources. Transport d'urgence en place.	Un programme de rétention des élèves de 10 ^{ième} , 11 ^{ième} et 12 ^{ième} années. Appuyer les ayants droit devant étudier à l'extérieur. Assurer un transport scolaire d'urgence. Achat de ressources.	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	55 000 \$	4 000 \$	55 000 \$	4 000 \$
			45 500 \$	100 000 \$	32 500 \$	100 000 \$	32 500 \$	100 000 \$	47 000 \$	100 000 \$

CATÉGORIE D'APPUI : Qualité des programmes et enrichissement culturel du milieu scolaire

Développement et mise en œuvre de ressources pédagogiques adaptées.	Ressources didactiques de qualité et en nombre suffisant. Le BESF offre un service de qualité au ministère et aux ayants droit.	Programmes, guides et ressources pédagogiques d'appoint pour l'enseignement de la minorité. Service de langue française au ministère de l'Éducation.	122 000 \$	76 000 \$	138 869 \$	220 000 \$	207 500 \$	312 000 \$	205 000 \$	326 000 \$
Initiatives d'enrichissement culturel/enraciner l'école dans la communauté.	Une meilleure compréhension entre les communautés inuit, anglophone et francophone.	Nombre d'activités produites par la CSFN réunissant les membres des communautés.	35 000 \$	0 \$	35 000 \$	0 \$	35 000 \$	0 \$	35 000 \$	0 \$
			12 500 \$	0 \$	26 700 \$	0 \$	13 000 \$	0 \$	10 500 \$	0 \$
Initiatives de revitalisation du secondaire.	Participation aux activités et réunions des organisations vouées à la promotion des acquis des ayants droit.	Nombre de réunions avec les partenaires. Productions d'outils d'apprentissage.								

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

*Entente Canada – Nunavut relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle
2005-2006 à 2008-2009*

STRATÉGIES ADDITIONNELLES (SUITE)

OBJECTIF(A) : ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE DE LA MINORITÉ

PRIORITÉ STRATÉGIQUE : consolider et améliorer les services d'enseignement dans la langue de la minorité.

CATÉGORIE D'APPUI : Personnel enseignant et services d'appui à l'enseignement

RÉSULTATS VISÉS 2008-2009	INDICATEURS DE RENDEMENT	STRATÉGIES/ MESURES PRÉVUES	ENGAGEMENTS FINANCIERS							
			2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
			Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut
Aide au recrutement des candidats et appui aux spécialistes qui offrent des services de soutien.	L'école des Trois-Soleils offre une meilleure qualité de programmes et de services aux élèves. Une maternelle pleine journée est implantée à titre expérimental.	Personnel enseignant qualifié en place. Augmentation de la clientèle. Ressources didactiques adaptées. Personnel d'encadrement en place.	386 000 \$	445 400 \$	436 500 \$	445 400 \$	321 000 \$	380 000 \$	309 413 \$	380 000 \$
Initiatives de formation initiale/continue en enseignement.	Les commissaires sont habiletés pour bien gérer. La CSFN est pleinement intégrée dans le milieu éducatif du Nunavut.	La CSFN est un organisme fonctionnel. Recrutement et formation de commissaires. Gestion efficace de la CSFN.	80 256 \$	199 000 \$	92 800 \$	199 000 \$	107 669 \$	199 000 \$	109 756 \$	199 000 \$
Total : Fonds additionnels, langue de la minorité			681 256 \$	820 400 \$	762 369 \$	964 400 \$	771 669 \$	995 000 \$	771 669 \$	1 009 000 \$

SOMMAIRE FONDS ADDITIONNELS : ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE DE LA MINORITÉ

	ENGAGEMENTS FINANCIERS									
	2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		TOTAL	
	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE DE LA MINORITÉ										
Promotion de l'accès et intégration	45 500 \$	100 000 \$	32 500 \$	100 000 \$	87 500 \$	104 000 \$	102 000 \$	104 000 \$	267 500 \$	408 000 \$
Qualité des programmes et enrichissement culturel du milieu scolaire	169 500 \$	76 000 \$	200 569 \$	220 000 \$	255 500 \$	312 000 \$	250 500 \$	326 000 \$	876 069 \$	934 000 \$
Personnel enseignant et services d'appui à l'enseignement	466 256 \$	644 400 \$	529 300 \$	644 400 \$	428 669 \$	579 000 \$	419 169 \$	579 000 \$	1 843 394 \$	2 446 800 \$
Amélioration de l'accès à des études postsecondaires	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Promotion de la recherche sur l'enseignement en milieu minoritaire et la diffusion du savoir	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Total	681 256 \$	820 400 \$	762 369 \$	964 400 \$	771 669 \$	995 000 \$	771 669 \$	1 009 000 \$	2 986 963 \$	3 788 800 \$

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

*Entente Canada – Nunavut relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle
2005-2006 à 2008-2009*

STRATÉGIES ADDITIONNELLES ET FONDS COMPLÉMENTAIRES

OBJECTIF(B) : ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE ET IMMERSION

PRIORITÉ STRATÉGIQUE : appuyer l'élaboration et l'implantation de programmes et de services d'enseignement novateurs pour l'enseignement de la langue seconde.

CATÉGORIE D'APPUI : Amélioration des programmes de français de base

RÉSULTATS VISÉS 2008-2009	INDICATEURS DE RENDEMENT	STRATÉGIES/ MESURES PRÉVUES	ENGAGEMENTS FINANCIERS							
			2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009	
			Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut	Fédéral	Nunavut
Enrichissement des programmes.	Quantité et qualité des ressources.	Achat de ressources adaptées.	3 000 \$	0 \$	4 000 \$	0 \$	5 500 \$	0 \$	3 000 \$	0 \$
Amélioration de la capacité pédagogique.	Nombre de moniteurs en place.	Appui aux moniteurs de langue. Programmes de français dans les communautés.	7 500 \$	0 \$	7 710 \$	0 \$	7 700 \$	0 \$	7 700 \$	0 \$
Recrutement de nouveaux élèves.	Nombre d'élèves recrutés.		0 \$	0 \$	5 000 \$	0 \$	20 000 \$	10 800 \$	20 000 \$	10 800 \$

PRIORITÉ STRATÉGIQUE : consolider et élaborer des programmes d'immersion et appuyer l'élaboration de tels programmes.

CATÉGORIE D'APPUI : Relance des programmes d'immersion

Reconnaissance et valorisation de l'apprentissage.	Qualité des ressources pour l'immersion.	Achat de ressources adaptées.	9 883 \$	0 \$	11 705 \$	0 \$	11 887 \$	0 \$	11 887 \$	0 \$
Amélioration de la capacité pédagogique.	Mise en place du programme.	Implantation d'un programme d'immersion.	85 000 \$	9 000 \$	194 000 \$	50 000 \$	201 000 \$	12 000 \$	190 000 \$	12 000 \$

PRIORITÉ STRATÉGIQUE : consolider et élaborer des programmes de formation des maîtres.

CATÉGORIE D'APPUI : Personnel enseignant et services d'appui à l'enseignement

Encouragement aux étudiants à poursuivre leurs études en langue seconde.	Nombre de participants.	Appui au programme de bourses.	5 000 \$	0 \$	5 000 \$	0 \$	5 000 \$	0 \$	5 000 \$	0 \$
Total : Fonds additionnels/ complémentaires, langue seconde et immersion			110 383 \$	9 000 \$	227 415 \$	50 000 \$	251 087 \$	22 800 \$	237 587 \$	22 800 \$

SOMMAIRE STRATÉGIES ADDITIONNELLES ET FONDS COMPLÉMENTAIRES: ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE ET IMMERSION

	ENGAGEMENTS FINANCIERS									
	2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		TOTAL	
	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE ET IMMERSION										
Amélioration des programmes de français de base	10 500 \$	0 \$	16 710 \$	0 \$	33 200 \$	10 800 \$	30 700 \$	10 800 \$	91 110 \$	21 600 \$
Relance des programmes	94 883 \$	9 000 \$	205 705 \$	50 000 \$	212 887 \$	12 000 \$	201 887 \$	12 000 \$	715 362 \$	83 000 \$
Personnel enseignant et services d'appui à l'enseignement	5 000 \$	0 \$	5 000 \$	0 \$	5 000 \$	0 \$	5 000 \$	0 \$	20 000 \$	0 \$
Continuation des apprentissages au postsecondaire	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Promotion de la recherche sur l'enseignement du français et de l'anglais langue seconde	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Total	110 383 \$	9 000 \$	227 415 \$	50 000 \$	251 087 \$	22 800 \$	237 587 \$	22 800 \$	826 472 \$	104 600 \$

SOMMAIRE RÉCAPITULATIF DES CONTRIBUTIONS FÉDÉRALES ET TERRITORIALES

	ENGAGEMENTS FINANCIERS									
	2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		TOTAL	
	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$	Fédéral \$	Nunavut \$
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE DE LA MINORITÉ (FLM)										
Programmes réguliers	16 000 \$	8 600 \$	12 500 \$	8 600 \$	3 000 \$	119 000 \$	1 000 \$	150 000 \$	32 500 \$	286 200 \$
Stratégies additionnelles	681 256 \$	820 400 \$	762 369 \$	964 400 \$	771 669 \$	995 000 \$	771 669 \$	1 009 000 \$	2 986 963 \$	3 788 800 \$
Contributions complémentaires	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Sous-total	697 256 \$	829 000 \$	774 869 \$	973 000 \$	774 669 \$	1 114 000 \$	772 669 \$	1 159 000 \$	3 019 463 \$	4 075 000 \$
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE ET IMMERSION (FLS)										
Programmes réguliers	301 500 \$	159 000 \$	305 000 \$	163 100 \$	314 500 \$	168 100 \$	316 500 \$	173 600 \$	1 237 500 \$	663 800 \$
Stratégies additionnelles/Contributions complémentaires	110 383 \$	9 000 \$	227 415 \$	50 000 \$	251 087 \$	22 800 \$	237 587 \$	22 800 \$	826 472 \$	104 600 \$
Sous-total	411 883 \$	168 000 \$	532 415 \$	213 100 \$	565 587 \$	190 900 \$	554 087 \$	196 400 \$	2 063 972 \$	768 400 \$
GRAND TOTAL	1 109 139 \$	997 000 \$	1 307 284 \$	1 186 100 \$	1 340 256 \$	1 304 900 \$	1 326 756 \$	1 355 400 \$	5 083 435 \$	4 843 400 \$